

Communiqué

Budget "Enseignement Scolaire" pour 2012

"Monsieur le ministre, serez-vous encore en place à la prochaine rentrée pour appliquer le budget que vous défendez ce soir ?

Monsieur le ministre, nous sommes plusieurs à nous faire l'écho auprès de vous du malaise persistant de la communauté éducative et du rejet dont votre politique y fait l'objet. De fait, depuis votre entrée en fonctions, vous avez mené une politique de mise sous tension du système éducatif qui le déstabilise profondément.

Reprenons l'exemple des RASED. Dans mon département de la Loire, les personnels RASED ont reçu le jeudi 29 septembre de la direction générale de l'enseignement scolaire un questionnaire à remplir et à rendre pour le vendredi 30 à dix heures. Sans doute devait-il servir aux travaux de nos collègues Gaudron et Breton pour leur rapport thématique sur les RASED. Selon ces personnels, le tableau proposé trahissait une profonde méconnaissance de leur métier. Voilà un bon exemple de votre méthode et une illustration de ce que vivent quotidiennement les personnels de l'éducation nationale dans les inspections académiques, les écoles, les collèges et les lycées.

Gérard Gaudron a reconnu tout à l'heure que les RASED ont été affaiblis ces dernières années. Vous avez soutenu quant à vous qu'ils n'avaient pas donné entièrement satisfaction et évoqué un « maillage à optimiser » – un doux euphémisme pour désigner des suppressions de postes. Voilà ce qui va se passer en 2012, comme en 2011.

On oublie en effet de dire que bien des postes supprimés à la rentrée 2011 étaient des postes « hors classe ». Les personnels administratifs, les personnels RASED, ceux qui se consacrent aux élèves à besoins éducatifs particuliers – domaine dont le budget est en nette régression – sont donc victimes des suppressions de postes en 2011.

Il en ira de même en 2012, puisque vous annoncez explicitement que les 14 000 postes qui seront supprimés concerneront d'abord des enseignants qui ne sont pas devant les classes. Cela mérite des éclaircissements, s'agissant en particulier des personnels RASED, qui font bien leur métier."

M. Luc Chatel, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative.

Monsieur Juanico, nous ne supprimons pas les RASED, même s'ils sont moins nombreux qu'ils ne l'étaient voici quelques années. Leur mission a du reste été revue, comme je l'ai rappelé tout à l'heure. J'ai également indiqué quel était le taux d'encadrement pour ces personnels et je ne puis souscrire à votre jugement selon lequel le document élaboré par l'administration de mon ministère ne serait pas conforme à la réalité, l'administration de la direction générale de l'enseignement scolaire est compétente et performante.